

Bohème de leur parfait attachement, & qu'ils employeront toutes leurs forces pour lui garantir la succession de tous les Etats qui lui sont dévolus en qualité d'héritière universelle du feu Empereur son Pere, & en vertu de la Pragmatique-Sanction de ce défunt Monarque, qui est même un article à faire entrer dans l'Alliance projetée. Les Electeurs de Mayence & de Treves se sont déclarés de même; mais les Electeurs de Cologne & Palatin liés par union à l'Electeur de Baviere, n'ont pas donné les mêmes assurances: Leur déclaration sur cet article ne se fera vraisemblablement qu'après une contestation terminée que le dernier de ces Electeurs a fait naître, & qu'il convient de mettre ici dans son jour.

Cette contestation est très-importante. La Reine d'Hongrie & de Bohème ayant écrit des Lettres à tous les Electeurs pour leur donner part de la mort de l'Empereur son Pere, & de son avènement à tous les Etats qu'il a possédés, l'Electeur de Baviere en a reçu un semblable; mais cette Lettre fut renvoyée au Comte de la Perouse, son Ministre à Vienne, qui l'a renduë à ceux de la Reine, en leur déclarant « qu'il n'étoit pas possible à l'Electeur » son Maître de reconnoître cette Princesse en » qualité de Reine de Hongrie & de Bohème, » à cause des prétentions de Son Altesse Electorale sur la succession de l'Empereur, qu'elle » a résolu de faire valoir. » Ce Ministre ajouta que ces prétentions étoient fondées sur la teneur du Testament de Ferdinand I., & il a fait la même déclaration à tous les Ministres étrangers.

La Reine informée du sujet du refus, fit

*Contestation sur la succession du feu Empereur.*

deman-